REGROUPEMENT des ORGANISMES de SAUVEGARDE de l'OISE



Association Loi de 1901 N°6149 – Beauvais le 16-12-75 (J.O. du 22-01-76)
Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département de l'Oise par arrêté préfectoral du 7 juin 2006
Courrier au Président : Didier Malé
86, rue de la Libération 60530 Le Mesnil en Thelle. Tél. 03 44 74 93 50

Monsieur Jacques Breton CNCE 43 rue de Chasnot 25000 BESANCON

Mesnil en Thelle le 28 décembre 2008

Objet : Commissaires enquêteurs Ayant un mandat électif

Monsieur le Président,

Suite à la commission départementale pour la désignation des commissaires enquêteurs de l'Oise qui s'est tenue le 10 décembre 2008, présidée pat M Mortelecq, et afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêt auxquels nous nous opposons systématiquement, nous vous adressons copie des courriers envoyés au Président du Tribunal administratif d'Amiens.

Nous pensons que votre fédération doit de pencher sur ce problème d'incompatibilité et de conflit d'intérêt entre un mandat électif et celui du statut de commissaire enquêteur. En effet, même si la loi l'autorise, dans les cas récents que nous avons détectés, un commissaire enquêteur élu d'une commune ne peut, à notre avis accepter une enquête publique dans la même communauté de commune.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre code d'éthique et de déontologie, et il me semble que dans ces cas là, le commissaire enquêteur aurait du refuser de lui-même l'enquête qui lui était confiée.

Aussi il nous apparait plus simple d'introduire cette notion d'incompatibilité dans votre code de déontologie.

Il en va de même, à notre avis, pour des commissaires enquêteurs en activité, appartenant à des structures de bureaux d'études travaillant pour des collectivités du département.

Siège social : Maisons Paysannes de l'Oise (M.P.O) 16, rue de l'Abbé Gellée 60000 Beauvais Site Internet : www.roso.fr

REGROUPEMENT des ORGANISMES de SAUVEGARDE de l'OISE



Association Loi de 1901 N°6149 – Beauvais le 16-12-75 (J.O. du 22-01-76)
Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département
de l'Oise par arrêté préfectoral du 7 juin 2006
Courrier au Président : Didier Malé
86, rue de la Libération 60530 Le Mesnil en Thelle. Tél. 03 44 74 93 50

Vous trouverez ci après les commissaires enquêteurs ayant un mandat électif dans l'Oise :

- BELLANGER Philippe, Attichy, Canton d'Attichy
- CASTEL William, Senlis, CC Pays de Senlis
- CHAIGNON Jean-Marie, Laverrières, CC Picardie Verte
- COTEL Jacques, Breteuil, CC Vallées Breche et Noye
- FRITOT Alain, Aux Marais, CC agglo Beauvaisis
- HOYEZ Philippe, Tillé, CC agglo Beauvaisis
- LAHAYE Robert, Verneuil en halatte, CC Pays d'Oise et d'Halatte
- MARCOTTE Christian, Breteuil, CC Vallées Breche et Noy
- RANDOLLET Jean-Pierre, Hardivilliers, CC Vallées Breche et Nove
- SYOEN Florence, St Just en Chaussée, CC Plateau Picard

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche qui ne vise qu'à éviter les procédures, je vous prie de croire Monsieur le Président, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président du ROSO

Didier Malé

Copie à : M Claude Miqueu : Président de la Compagnie Régionale des Commissaires enquêteurs de Picardie

Siège social : Maisons Paysannes de l'Oise (M.P.O) 16, rue de l'Abbé Gellée 60000 Beauvais Site Internet : www.roso.fr

